

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 5 mai 2022

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 168 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Franck ALLISIO - Martial ALVAREZ - Daniel AMAR - Sophie AMARANTINIS - Michel AMIEL - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Gérard AZIBI - Marion BAREILLE - Sébastien BARLES - Guy BARRET - Marie BATOUX - Nicolas BAZZUCCHI - Nasser BENMARNIA - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - André BERTERO - Eléonore BEZ - Kayané BIANCO - Corinne BIRGIN - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Sarah BOUALEM - Doudja BOUKRINE - Michel BOULAN - Romain BUCHAUT - Christian BURLE - Gérard BRAMOULLE - Romain BRUMENT - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Joël CANICAVE - Emilie CANNONE - Laure-Agnès CARADEC - Eric CASADO - Roland CAZZOLA - Mathilde CHABOCHE - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Pascal CHAUVIN - Lyece CHOULAK - Jean-Marc COPPOLA - Jean-François CORNO - Jean-jacques COULOMB - Georges CRISTIANI - Sandrine D'ANGIO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Marc DEL GRAZIA - Bernard DESTROST - Vincent DESVIGNES - Alexandre DORIOLE - Cédric DUDIEUZERE - Claude FERCHAT - Stéphanie FERNANDEZ - Olivia FORTIN - Olivier FREGÉAC - Lydia FRENTZEL - Agnès FRESCHÉL - Loïc GACHON - David GALTIER - Gérard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Vincent GOYET - Hervé GRANIER - Sophie GRECH - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Patrick GRIMALDI - Jean-Christophe GRUVEL - Frédéric GUELLE - Sophie GUERARD - Yannick GUERIN - Roger GUICHARD - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Prune HELFTER-NOAH - Jean HETSCH - Claudie HUBERT - Pierre HUGUET - Michel ILLAC - Hatab JELASSI - Nicole JOULIA - Cédric JOUVE - Christine JUSTE - Didier KHELFA - Philippe KLEIN - Vincent KORNPROBST - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Pierre LAGET - Michel LAN - Vincent LANGUILLE - Stéphane LE RUDULIER - Gisèle LELOUIS - Jessie LINTON - Camélia MAKHLOUFI - Richard MALLIE - Bernard MARANDAT - Remi MARCENGO - Maxime MARCHAND - Régis MARTIN - Marie MARTINOD - Sandrine MAUREL - Anne MEILHAC - Arnaud MERCIER - Yves MESNARD - Marie MICHAUD - Danielle MILON - Férouz MOKHTARI - André MOLINO - Pascal MONTECOT - Claudie MORA - Yves MORAINÉ - José MORALES - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Roger PELLENC - Christian PELLICANI - Marc PENA - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Patrick PIN - Jocelyne POMMIER - Henri PONS - Fabrice POUSSARDIN - Véronique PRADEL - Perrine PRIGENT - Marine PUSTORINO-DURAND - Bernard RAMOND - Stéphane RAVIER - Didier REAULT - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Maryse RODDE - Denis ROSSI - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Isabelle ROVARINO - Laure ROVERA - Michèle RUBIROLA - Michel RUIZ - Florian SALAZAR-MARTIN - Franck SANTOS - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Jean-Pierre SERRUS - Aïcha SIF - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Monique SLISSA - Gilbert SPINELLI - Etienne TABBAGH - Francis TAULAN - Françoise TERME - Nathalie TESSIER - Marcel TOUATI - Martine VASSAL - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Yves WIGT - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Patrick AMICO représenté par Sophie CAMARD - Sophie ARRIGHI représentée par Frédéric GUELLE - Mireille BALLETTI représentée par Sarah BOUALEM - Laurent BELSOLA représenté par Yves MESNARD - Mireille BENEDETTI représentée par Christian AMIRATY - Moussa BENKACI représenté par Gérard BRAMOULLE - Julien BERTEI représenté par Romain BRUMENT - Solange BIAGGI représentée par Claude FERCHAT - Marylène BONFILLON représentée par David YTIER - Linda BOUCHICHA représentée par André MOLINO - Valérie BOYER représentée par Jean-Baptiste RIVOALLAN - René-François CARPENTIER représenté par Catherine PILA - Martine CESARI représentée par Jean-Pascal GOURNES - Jean-Pierre

CESARO représenté par Olivier GUIROU - Saphia CHAHID représentée par Marion BAREILLE - Philippe CHARRIN représenté par Bernard DESTROST - Robert DAGORNE représenté par Roger PELLENC - Lionel DE CALA représenté par Stéphanie GRECO DE CONINGH - Bernard DEFLESSELLES représenté par Patrick GHIGONETTO - Christian DELAVET représenté par Vincent DESVIGNES - Sylvaine DI CARO représentée par Kayané BIANCO - Claude FILIPPI représenté par Georges CRISTIANI - Gérard FRAU représenté par Gaby CHARROUX - Daniel GAGNON représenté par Danielle MILON - Eric GARCIN représenté par Vincent LANGUILLE - Audrey GARINO représentée par Jean-Marc COPPOLA - Magali GIOVANNANGELI représentée par Patrick PIN - Nicolas ISNARD représenté par Didier KHELFA - Sophie JOISSAINS représentée par Jean-Christophe GRUVEL - Anthony KREHMEIER représenté par Jessie LINTON - Éric LE DISSES représenté par Véronique PRADEL - Nathalie LEFEBVRE représentée par Florian SALAZAR-MARTIN - Pierre LEMERY représenté par Anne MEILHAC - Caroline MAURIN représentée par Laurent SIMON - Hervé MENCHON représenté par Aïcha SIF - Danielle MENET représentée par Alain ROUSSET - Eric MERY représenté par Mathilde CHABOCHE - Véronique MIQUELLY représentée par Didier REAULT - Lourdes MOUNIEN représentée par Marie MICHAUD - Lisette NARDUCCI représentée par Roland CAZZOLA - Yannick OHANESSIAN représenté par Sophie GUERARD - Stéphane PAOLI représenté par Jean-Christophe GRUVEL - Benoît PAYAN représenté par Joël CANICAIVE - Anne-Laurence PETEL représentée par Philippe KLEIN - Anne REYBAUD représentée par Franck SANTOS - Pauline ROSSELL représentée par Gilbert SPINELLI - Valérie SANNA représentée par Hervé GRANIER - Laurence SEMERDJIAN représentée par David GALTIER - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE représentée par Stéphanie FERNANDEZ - Marie-France SOURD GULINO représentée par Michel ROUX - Guy TEISSIER représenté par Didier PARAKIAN - Amapola VENTRON représentée par Jean-Pierre SERRUS - Catherine VESTIEU représentée par Agnès FRESCHER - Anne VIAL représentée par Perrine PRIGENT - Jean-Louis VINCENT représenté par Gérard BRAMOUILLE - Ulrike WIRMINGHAUS représenté par Camélia MAKHLOUFI - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Kayané BIANCO.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Julie ARIAS - Nadia BOULAINSEUR - Jean-Louis CANAL - Martin CARVALHO - Jean-David CIOT - Marie-Ange CONTE - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Philippe GRANGE - Sébastien JIBRAYEL - Jean-Marie LEONARDIS - Christian NERVI - Frank OHANESSIAN - Claude PICCIRILLO - Lionel ROYER-PERREAUT.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Patrick PAPPALARDO représenté à 15h04 par Roger GUICHARD - Corinne BIRGIN représentée à 15h04 par Sabine BERNASCONI - Françoise TERME représentée à 16h05 par Régis MARTIN - Isabelle ROVARINO représentée à 16h30 par Pascale MORBELLI.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Gérard BRAMOUILLE à 15h00 - Roger PELLENC à 15h41 - Serge PEROTTINO à 15h50 - Gilbert SPINELLI à 16h00 - Richard MALLIÉ à 16h15 - Laurent SIMON à 16h15 - Francis TAULAN à 16h15 - Michèle RUBIROLA à 16h22 - Bernard DESTROST à 16h22 - Georges ROSSO à 16h30 - Marie MARTINOD à 16h30 - Bernard MARANDAT à 16h30 - Roland CAZZOLA à 16h31 - Lyece CHOULAK à 16h31 - Michel LAN à 16h35 - Vincent KORNPROBST à 16h35 - Pascal MONTECOT à 16h35 - Marion BAREILLE à 16h35 - Marine PUSTORINO-DURAND à 16h35 - Férouz MOKHTARI à 16h35 - Stéphanie FERNANDEZ à 16h42 - Kayané BIANCO à 16h42 - Frédéric GUELLE à 16h42 - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE à 16h43 - Dona RICHARD à 16h44 - Gérard AZIBI à 16h44 - Bernard RAMOND à 16h44 - Claudie MORA à 16h44 - Gisèle LELOUIS à 16h44 - Eléonore BEZ à 16h44 - Franck ALLISIO à 16h45 - Eric CASADO à 16h45 - Franck SANTOS à 16h46 - Nicole JOULIA à 16h47 - Gaby CHARROUX à 16h50 - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES à 16h51 - Didier REAULT à 16h52 - Samia GHALI à 16h52 - Yannick GUERIN à 17h00 - Yves MORAINÉ à 17h02.

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FBPA-018-11705/22/CM

■ Créations, suppressions et définitions d'emplois permanents et non permanents dans le cadre des besoins des services

22102

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Pour assurer l'adéquation des emplois avec les besoins de fonctionnement de la Collectivité et permettre d'intégrer les compétences professionnelles nécessaires à l'accomplissement des missions métropolitaines, il est proposé de créer, de supprimer et de définir l'ensemble des postes mentionnés ci-après étant précisé que les définitions d'emplois à temps complet ou non, ne donnent pas lieu à la création d'emplois budgétaires.

Nbr de postes	Créés	Définis	Supprimés
Permanents	14	51	3
Non-permanents	47	0	0

Conformément à l'article L.4 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois permanents des collectivités et établissements sont occupés par des fonctionnaires. Toutefois, il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés et/ou dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions proposées pourront être exercées par un contractuel sur le fondement et dans les conditions fixées à l'article L. 332-14 ou à l'article L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique. La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des postes mentionnés ci-après et au régime indemnitaire y afférent.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code Général de la Fonction Publique ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n°88-145 du 15 février 1988, relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;
- Le décret n°2020-69 du 30 janvier 2020 relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique ;
- Le décret n°2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents ;
- L'arrêté du 25 mai 2016 du ministre de l'éducation nationale fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat du ministre de l'Éducation nationale ;
- L'arrêté du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale ;
- L'arrêté du 29 août 2016 du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche fixant le montant de la rémunération du doctorant contractuel ;
- La délibération FCT 017-1253/15/CC du 25 septembre 2015 relative à l'élargissement du dispositif de la convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) ;

- Les avis du Comité Technique.

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 : Suppression d'emplois permanents

Afin de tenir compte des changements organisationnels et de la finalisation de missions ayant été actées récemment au sein de certaines structures métropolitaines, sont approuvées trois suppressions de postes.

Suppression de l'emploi de responsable de division d'Aire d'accueil des gens du voyage au Pôle Développement Urbain à la Direction de l'Aménagement du Territoire du Conseil de Territoire du Pays Salonais – emploi budgétaire de rédacteur principal 1^{ère} classe à temps complet

Dans le cadre d'une optimisation des ressources internes du conseil de territoire du Pays Salonais, il est proposé une réorganisation des divisions de la Direction Aménagement Urbain. Cette restructuration engendre la suppression de la division Aire d'Accueil des Gens du Voyage, composée d'un unique agent qui assure la gestion d'une seule aire d'accueil. En effet, le bilan de l'activité de cette division, depuis sa mise en place le 18 mars 2018, révèle l'absence de nécessité d'un agent à temps complet sur cette mission.

L'agent en charge de la division des aires d'accueil des gens du voyage avait deux missions principales, à savoir :

- Piloter la politique Aire d'accueil gens du voyage à 80% :
 - Assurer le suivi de la gestion de la DSP La Garenne
 - Réaliser des études en vue de la réalisation de nouvelles aires d'accueil dans le cadre du Schéma Départemental des aires d'accueil des gens du voyage
- Gérer les actions foncières du Pays Salonais (20%) :
 - Réaliser les conventions d'anticipation et d'intervention foncières au bénéfice de l'EPF PACA
 - Réaliser les délégations de préemption principalement au bénéfice des Communes membres du Pays Salonais.

En ce qui concerne le pilotage des missions dédiées aux aires d'accueil des gens du voyage, cette action a vocation à être redéployée et exercée au niveau du Directeur de Pôle Développement Urbain, afin de répondre aux enjeux techniques de la politique concernée. Elle sera confiée à un chargé d'études au grade d'ingénieur principal. Aussi, les missions liées aux aires d'accueil des gens du voyage ne seront pas réaffectées sur une autre division, mais au niveau du Directeur de Pôle.

En ce qui concerne la gestion des actions foncières du Pays Salonais, ces missions seront confiées à la personne assurant déjà la gestion en doublon des conventions EPF. Pour plus de cohérence, cet ingénieur principal, chargé de mission Aménagement et développement des partenariats sous l'autorité de la Directrice Aménagement du Territoire assurera désormais la gestion des délégations de préemption. Aussi, les missions relevant du foncier ne seront pas confiées à une autre division mais relèveront de la Direction Aménagement (en lien avec la DGA DUST).

Ainsi, le comité technique a été saisi de la suppression de cette division dans l'intérêt du service, et par voie de conséquence de la suppression de l'emploi budgétaire de rédacteur principal 1^{ère} classe à temps complet, correspondant à la fonction de responsable de division d'Aire d'accueil des gens du voyage au Pôle Développement Urbain à la Direction de l'Aménagement du Territoire du Conseil de Territoire du Pays Salonais.

Suppression de l'emploi de chargé de mission au sein de la Direction de la Gestion des Équipements Publics de la Direction de Pôle Eau et Assainissement du Conseil de Territoire de Marseille Provence – emploi budgétaire d'attaché territorial à temps complet.

Un poste de chargé de mission sous l'autorité du Directeur de la Gestion des Équipements Publics de la Direction de Pôle Eau et Assainissement du Conseil de Territoire de Marseille Provence recouvre la réalisation de quatre projets :

- L'audit des crématoriums métropolitains (établissement d'un état des lieux comparatif, choix d'indicateurs de suivi, analyse des derniers rapports d'activités des DSP d'Aix et d'Aubagne),
- L'établissement d'un état des lieux du tissu économique local susceptible d'utiliser le centre sportif de Fontainieu (établissement d'un document de synthèse identifiant les comités d'entreprises intéressés et les activités cibles),
- La coordination logistique de l'évènement organisé par le Centre sportif de Fontainieu le 14 septembre 2019 autour du sport santé,
- L'accompagnement des Directions métropolitaines dans les démarches de clôture des derniers dossiers concernant le site de Saumaty.

À ce jour, les quatre missions ci-dessus ont été réalisées.

Le besoin d'un agent métropolitain affecté à ces missions n'est donc plus avéré.

Ainsi, il est proposé dans l'intérêt du service la suppression de la fonction de chargé de mission décrite ci-dessus, et par voie de conséquence la suppression de l'emploi budgétaire y correspondant.

Suppression de l'emploi de Directeur Budget Programmation Prospective au sein de la Direction générale adjointe Finances et Budget – emploi budgétaire d'attaché principal territorial à temps complet.

Le Comité Technique, dans sa séance du 7 décembre 2021, a été saisi pour avis sur la modification organisationnelle de la DGA Finances et Budget.

La nouvelle organisation prévoit notamment le regroupement des directions « Budget Programmation Prospective » et « Recettes Ingénierie financière ».

Pour plus de synergie, et dans une logique d'efficacité accrue, les activités portées par ces deux entités ont été regroupées au sein d'une seule et même entité intitulée « Direction de la Stratégie Financière et du Budget ».

Celle-ci est constituée de quatre services, et deux missions :

- Service budget et prospectives,
- Mission stratégie financière,
- Service fiscalité et dotations,
- Service « dette »
- Service « recettes et subventions »,
- Mission ingénierie financière.

Le pilotage de cette entité est assuré par l'un des directeurs en poste au sein de la DGA.

L'ensemble des postes affectés aux entités organisationnelles existant précédemment ont été redéployés dans les nouvelles entités, à l'exception de celui de Directeur Budget Programmation Prospective.

Ainsi, il est proposé dans l'intérêt du service la suppression de la fonction de Directeur Budget Programmation Prospective évoquée ci-dessus, et par voie de conséquence la suppression de l'emploi budgétaire y correspondant.

Il est précisé que les agents occupant ces emplois ont été informés de la suppression de leur emploi budgétaire.

L'administration appliquera les dispositions de l'article L 524-1 et suivants du Code général de la fonction publique, selon lequel, dès lors qu'un emploi est susceptible d'être supprimé, l'autorité territoriale doit rechercher les possibilités de reclassement du fonctionnaire, dans un emploi correspondant à son cadre d'emplois ou avec son accord dans un autre cadre d'emplois.

Article 2 : Créations d'emplois permanents à temps complet

Est approuvée la création de quatorze emplois budgétaires à temps complet, afin de tenir compte des besoins de recrutement nécessaires au fonctionnement des services.

Conformément à l'article L.4 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois permanents des collectivités et établissements sont occupés par des fonctionnaires. Toutefois, il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés et/ou dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions proposées pourront être exercées par un contractuel sur le fondement et dans les conditions fixées à l'article L. 332-14 ou à l'article L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique.

La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des postes mentionnés ci-après et au régime indemnitaire y afférent prévu par les délibérations adoptées par l'assemblée délibérante.

Pour le Territoire Istres Ouest Provence

Pour le Pôle Culture et sport

La fréquentation en hausse du Conservatoire de Musique ne permet plus d'accueillir les élèves dans des conditions favorables à l'apprentissage. Afin de permettre l'ouverture de cours supplémentaires, il est proposé de créer deux emplois permanents d'enseignant artistique à temps complet, soit 20 heures d'enseignement hebdomadaires.

Deux emplois d'enseignant artistique (Postes N°25499 et 31368) au Conservatoire de musique et de danse, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : à partir d'une expertise artistique et pédagogique, enseigner des pratiques spécialisées (collectives et/ou individuelles) aux élèves, développer la curiosité et l'engagement artistique, transmettre les répertoires les plus larges possibles en inscrivant son activité dans un projet collectif d'établissement.

Profil : Diplôme d'État ou Certificat d'Aptitude

Pour la Direction générale adjointe Développement urbain et stratégie territoriale

Ces onze créations d'emplois sont proposées en vue d'assurer les missions supplémentaires liées à la mise en place d'une nouvelle convention de délégation des aides à la pierre ainsi que la contractualisation permettant la mise en œuvre de multiples projets de renouvellement urbain.

Une nouvelle convention de délégation des aides à la pierre devrait intervenir et couvrir la période 2023-2028 et cette fois en type 3 totale, cela signifie que la Métropole sera la seule responsable de tout le process tant sur le public que sur le parc privé.

En conséquence, la collectivité devra être en capacité de s'assurer de la bonne qualité du travail, du suivi financier et donc mettre en place des équipes d'instruction dédiées afin de veiller au bon suivi des dossiers.

Concernant le parc privé, s'agissant d'une nouvelle compétence jamais exercée en interne, tout est à construire. Aussi, il serait nécessaire d'anticiper le recrutement des sept agents dès 2022 afin de leur permettre de suivre les formations requises pour être opérationnels dès janvier 2023.

Six emplois d'instructeur habitat privé (Postes N°33214, 33215, 33216, 33217, 33218, 33219) à la Direction Habitat et politique de la ville, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : réaliser l'instruction administrative, technique et financière des dossiers de demandes d'aides financières des propriétaires privés pour la réhabilitation des logements, relevant du champ d'actions de la délégation des aides à la pierre (type 3), en matière de politique locale de l'Habitat.

Profil : formation supérieure (type Bac à Bac +2).

Un emploi de chargé de coordination habitat privé (Poste N° à la Direction Habitat et politique de la ville, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : réaliser la coordination et l'instruction administrative, technique et financière des instructions des dossiers de demandes d'aides financières des propriétaires privés pour la réhabilitation des logements, relevant du champ d'actions de la délégation des aides à la pierre (type 3), en matière de politique locale de l'Habitat.

Profil : formation supérieure (type Bac à Bac+2).

La Métropole est en cours de contractualisation avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbain (l'ANRU) et l'Agence Nationale de l'Habitat (l'ANAH) pour la mise en œuvre de nouveaux projets de renouvellement urbain à Marseille sur la période 2022-2032, comportant neuf projets d'intérêt national et cinq projets d'intérêt régional.

Dans ce cadre, la DGA Développement urbain et stratégie territoriale (DUST) porte l'ensemble de ces projets dans un rôle d'ensemblier ainsi que leur contractualisation avec les deux agences nationales. La Direction opérationnelle de l'habitat et notamment la mission de renouvellement urbain (MRU) assure, au sein de la DUST le pilotage des NPNRU confiés, pilote les futures concessions d'aménagement, et assure le suivi administratif et financier des conventions ANRU.

Pour mener à bien ces projets, l'ANRU et l'ANAH ont mis en place un financement spécifique des postes pour les collectivités. Le financement de ces postes est acté, pour l'ANRU, dans la convention cadre métropolitaine.

Quatre emplois de chef de projet renouvellement urbain (Postes N°33221, 33222, 33223 et 33224) à la Direction opérationnelle de l'habitat, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emploi des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description du poste : piloter l'élaboration et l'atterrissage des projets de renouvellement urbain qui sont confiés ainsi que leur montage technique, opérationnel et financier, dans un rôle d'ensemblier. Piloter les concessions d'aménagement nécessaires à la mise en œuvre du projet. Être l'interlocuteur principal des acteurs, au niveau technique, organiser et animer l'instance de coordination opérationnelle. Garantir la cohérence des actions conduites par les partenaires avec les objectifs du projet. Être l'interlocuteur du chargé de mission territorial de l'ANRU pour les projets dont il a la charge. Collaborer étroitement avec le chef de projet de la politique de la ville. Assurer le suivi administratif et financier des opérations financées dans le cadre du projet, en particulier via la plateforme extranet de l'ANRU (IODA), coordonner l'ensemble des maîtres d'ouvrages concernés par le projet et participer aux reporting globaux. Préparer, en lien avec le responsable de la mission, les instances de suivi, de pilotage et d'arbitrage nécessaires à chaque étape du projet.

Profil : Formation supérieure (Bac +5, architecte / urbaniste, sciences humaines, ingénieur), solides connaissances des champs d'application de l'aménagement et de l'habitat, des acteurs et des métiers de l'aménagement, du fonctionnement et du contexte des copropriétés, des méthodes d'analyse, de synthèse et de diagnostic. Maîtrise des outils de planification et d'aménagement urbain, des modalités de financement d'un projet urbain et d'habitat.

Pour la Direction générale adjointe des Ressources humaines

Cette création d'emploi budgétaire est proposée afin de poursuivre les actions initiées sur le plan de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Dans la continuité des travaux déjà conduits par la Métropole, le(la) chargé(e) de mission égalité femmes/hommes devra travailler sur trois thématiques :

- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- L'égalité des chances : accompagnement des jeunes apprentis, des stages et des personnes en situation de handicap ;
- La lutte contre les discriminations et les violences.

Compte tenu des missions reposant sur la prise en compte de l'égalité dans toutes ses dimensions, la notion « d'égalité » sera analysée au prisme RH : recrutement, rémunération, mobilité, gestion des emplois, gestion des carrières, absentéisme, reclassement, formations, données sociales, nomination équilibrée dans les emplois de direction,

Un emploi de chargé de mission égalité femme/homme (Poste N° 33225) à la Direction Ressources, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : contribuer à la mise en œuvre de la politique métropolitaine d'égalité femmes/hommes, dans le cadre d'un travail transversal avec l'ensemble des directions et partenaires concernés.

Profil : Diplôme de l'enseignement supérieur dans le domaine du droit, de la science politique, du développement local, des politiques publiques, avec une très bonne connaissance des politiques d'égalité femmes/hommes.

Article 3 : Définition d'emplois permanents à temps complet

Afin de tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, sont approuvées les définitions de 51 emplois à temps complet, ne donnant pas lieu à la création d'emplois budgétaires.

Conformément à l'article L.4 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois permanents des collectivités et établissements sont occupés par des fonctionnaires. Toutefois, il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés et/ou dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions proposées pourront être exercées par un contractuel sur le fondement et dans les conditions fixées à l'article L. 332-14 ou à l'article L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique.

La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des postes mentionnés ci-après et au régime indemnitaire y afférent prévu par les délibérations adoptées par l'assemblée délibérante.

Pour le Territoire Marseille Provence

Pour le Pôle Eau et assainissement

Un emploi de coordonnateur juridique (Poste N°29530) à la Direction Ressources et domaines publics, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : conseiller et orienter les services, et apporter une expertise juridique dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, du pluvial et du domaine public.

Profil : Titulaire à minima du Bac. Une expérience dans le domaine juridique serait appréciée.

Un emploi d'ingénieur réseaux-exploitation (Poste N°29215) à la Direction Eau, assainissement, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : mettre en œuvre et suivre l'exécution des contrats de délégation de service public eau et assainissement et des délégataires. Analyser les dossiers et documents techniques remis par les délégataires dans le cadre des contrats.

Profil : Diplôme d'ingénieur dans le domaine de l'eau, l'assainissement et de l'environnement. Connaissance des délégations de service public appréciée.

Un emploi de conducteur de travaux (Poste N°29305) à la Direction Eau, assainissement, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : coordonner et gérer l'exécution des chantiers de travaux neufs ou d'entretien. Assurer la conduite et la maîtrise d'œuvre sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement. S'assurer du suivi technique, administratif et budgétaire des chantiers jusqu'à la phase d'achèvement des travaux.

Profil : Bac +2 en travaux publics / Voirie. Connaissances des marchés publics et des prescriptions en matière d'eau, d'assainissement et de pluvial.

Un emploi de chargé d'études eau, assainissement, pluvial (Poste N°29489) à la Direction Eau, assainissement, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : réaliser des études dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et du pluvial, ainsi qu'en matière d'aménagement de réseaux, cours d'eau et ouvrages hydrauliques. Apporter son expertise technique aux autres directions de la Métropole.

Profil : Diplôme d'ingénieur. Maîtrise de l'hydrologie, l'hydraulique et l'hydrogéochimie.

Pour le Pôle Infrastructures

Un emploi de conducteur d'opérations (Poste N°28392) à la Direction des ouvrages d'art et d'aménagement, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : assurer la conduite d'opérations, la maîtrise d'œuvre conception et la maîtrise d'œuvre réalisation dans tous les domaines de la voirie et espaces publics. Assurer la conduite d'opérations spécifiques et la maîtrise d'œuvre de l'entretien des ouvrages d'art (notamment ponts, passerelles, murs de soutènement). Effectuer le suivi administratif, technique et financier des travaux

Profil : Bac à Bac +2 génie civil ou équivalent

Un emploi de gestionnaire finances, comptabilité, recettes (Poste N°28336) à la Direction Ressources, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : gérer administrativement et financièrement des marchés publics complexes en liaison avec les directions opérationnelles concernées, d'assurer le traitement comptable des dépenses et des recettes des opérations d'investissement, participer au pilotage budgétaire des opérations sous sa responsabilité, aider au montage et au suivi de dossiers de subvention.

Profil : Bac à Bac+2 dans les domaines de la comptabilité, droit public, finances publiques

Pour le Pôle Propreté, cadre de vie, valorisation des déchets

Un emploi de conseiller recrutements et mobilités (Poste N°25330) à la Direction du Pôle, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : Piloter les recrutements internes et externes, ainsi que la prospective RH de la Direction de Pôle Propreté, Cadre de vie et Valorisation des déchets.

Profil : formation Bac +5 dans le domaine des RH.

Un emploi de chargé du tri et de la prévention des déchets (Poste N°22411) à la Direction de l'Innovation, de la prospective et du partenariat, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : sensibiliser les professionnels aux enjeux réglementaires, environnementaux, économiques, sociétaux et financiers. Accompagner les professionnels à la gestion de leurs déchets, à la réduction des déchets ménagers assimilés et à améliorer le geste de tri.

Profil : Bac minimum

Deux emplois de conducteur poids lourds (Postes N°25319 et 25320) à la Direction Propreté et cadre de vie, inscrit à la nomenclature en référence au grade des adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : assurer la collecte des ordures ménagères en équipage avec des agents de collecte. Transporter les déchets produits par les ménages. Assurer la propreté de l'espace public dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, du code de la route et dans un souci de qualité du service rendu.

Profil : Permis C + FIMO, avec expérience en conduite PL

Pour le Pôle Valorisation et développement urbain

Un emploi de maitre de port Vieux-Port (Poste N°27845) à la Direction de l'Environnement et des ports de plaisance, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : mettre en œuvre les orientations définies sur les thématiques de la mer, du littoral et des ports de la Métropole. Conseiller et apporter son aide à la décision en matière d'exploitation, d'aménagement et de développement des infrastructures portuaires. Gérer l'activité de la capitainerie et diriger une équipe. Faire respecter la réglementation applicable sur l'espace portuaire. Préparer les conseils portuaires et représenter la Direction aux conseils portuaires et toute autre réunion. S'assurer du bon déroulement des manifestations.

Profil : Formation technique et administrative, titulaire du permis mer côtier, connaissance du langage marin, des bateaux, des techniques de procédure radio, du règlement de Police des ports de l'institution, des techniques de matelotage, du fonctionnement des régies d'avances, de recettes et des dépenses.

Un emploi de chargé d'études (Poste N°27411) à la Direction de la Planification et de l'urbanisme, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : contribuer au pilotage des procédures et études nécessaires aux évolutions du PLUi. Assurer un rôle de conseil auprès des communes.

Profil : Diplôme d'études supérieures, avec des connaissances approfondies en urbanisme et procédures afférentes.

Un emploi de chargé d'études cadre de vie (Poste N°19962) à la Direction Politique de la ville, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : mettre en œuvre le programme d'actions du Contrat de Ville et sa déclinaison territoriale, le projet de territoire, en matière de cadre de vie, de renouvellement urbain et de gestion urbaine et sociale de proximité, en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels.

Profil : Bac +3 ou 4 en développement territorial, politique de la ville.

Un emploi de chargé de mission équipements sociaux, médiation, prévention et conseil citoyen (Poste N°19435) à la Direction Politique de la ville, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : participer à la définition et à la mise en œuvre d'actions dans un champ d'intervention défini par les politiques publiques.

Profil : formation supérieure en développement territorial / politiques sociales et urbaines / politique de la ville.

Un emploi de coordonnateur atelier santé ville (Poste N°19453) à la Direction Politique de la ville, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés territoriaux, des conseillers territoriaux socio-éducatif et des assistants territoriaux socio-éducatifs relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : mettre en œuvre les actions prioritaires découlant des Plans locaux de santé publique, ainsi que le programme d'actions du Contrat de ville et sa déclinaison territoriale portant sur la thématique de santé publique, en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels et les conseils citoyens.

Profil : formation supérieure du secteur sanitaire et social, ainsi qu'en matière de santé publique.

Pour le Pôle Voirie, espace public, circulation

Un emploi de technicien informatique (Poste N°30138) à la Direction Gestion des équipements de trafic, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : assurer, faire exécuter et diriger les interventions techniques (informatiques, automates, réseaux, ...) présent sur les moyens bureautiques du service ou pilotant les équipements implantés en tunnels.

Profil : Bac +2 informatique ou équivalent

Pour le Territoire du Pays d'Aix

Pour le Pôle Culture et Sport

Un emploi de chef d'établissement piscine (Poste N°31794) à la Direction équipements aquatiques, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : le chef d'établissement est responsable de l'organisation et la planification des activités des agents placés sous son autorité, le respect de la programmation, la gestion de la sécurité de son établissement, l'hygiène, la sûreté et la pédagogie de son établissement.

Profil : titulaire d'un BEESAN et/ou d'un BPJEPS

Un emploi de maitre-nageur sauveteur (Poste N°31699) à la Direction équipements aquatiques, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : dans le cadre de la mise en œuvre de la politique aquatique du territoire du Pays d'Aix, le maitre-nageur sauveteur est chargé de l'enseignement de la natation au sein de l'établissement et de la sécurité de baigneurs.

Profil : titulaire d'un BEESAN – BP JEPS AAN ou tout diplôme autorisant l'exercice de la fonction de maitre-nageur sauveteur.

Un emploi de chargé de gestion administrative auprès du directeur des établissements aquatiques (Poste N°26276) à la Direction équipements aquatiques, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des rédacteurs territoriaux et des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : accompagner le directeur dans ses missions et assurer le suivi des dossiers transversaux ou métropolitains liés la gestion des équipements aquatiques du Territoire.

Profil : connaissance fine du secteur aquatique.

Pour le Pôle Urbanisme aménagement

Un emploi de chargé de mission prévention de la délinquance (Poste N°32744) à la Direction Politique de la ville, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et rédacteurs territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique A et B.

Description : assurer la mise en œuvre de la politique de prévention de la délinquance sur le territoire du Pays d'Aix en lien avec les institutions partenaires et les associations.

Profil : Bac +2 ou 3 en matière de politique de la ville, stratégie urbaine et territoriale, urbanisme et aménagement, etc.

Pour le Territoire du Pays Salonais

Pour le Pôle Développement urbain

Un emploi de gestionnaire référent finances marchés (Poste N°29830) au sein du Pôle, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : être le référent comptable des deux directions du pôle et être garant de la préparation et de l'exécution du budget consolidé du pôle. Assurer, en lien avec les deux responsables marchés de chaque direction, l'initiative de la commande ainsi que le lien avec le service des marchés. Assister dans la proposition d'évolution de l'ensemble des fonctions supports assujetties au pôle.

Profil : Bac

Pour le Pôle Développement économique et Équipements

Un emploi de chargé des espaces naturels et agriculture (Poste N°29855) à la Direction de l'économie, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : initier et coordonner les actions de préservation et de gestion des espaces naturels du territoire. Développer les actions agricoles sur le territoire en soutien à la filière agricole. Appuyer et seconder la mission forêt du territoire. Être référent territorial sur les thématiques espaces naturels et agriculture pour les DGA métropolitaines.

Profil : Bac/Bac +2

Un emploi de chargé des espaces naturels et sensibles (Poste N°29856) à la Direction de l'économie, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : mettre en œuvre des études et des programmes de travaux relatifs à la défense des feux contre l'incendie dans le cadre des Plans de Massif du Territoire du Pays Salonais sur les communes de son territoire (massifs des Collines de Lançon, Chaîne des Côtes et Trévasse, Roques, Quatre Termes, Arbois). Assurer le suivi technique, administratif et financier des dossiers. Assurer l'accompagnement technique en concertation avec les autres syndicats mixtes de massifs relatif au territoire du Pays Salonais (PNR Alpilles). Assurer le suivi des actions engagées dans la lutte et pour la protection de l'environnement. Participer à l'exécution des tâches opérationnelles et administratives liées au fonctionnement du service prévention des risques.

Profil : Bac / Bac +2

Pour le Pôle Eau, assainissement, déchets

Un emploi de chargé de mission eau et assainissement modifié en un emploi de chargé de mission RDSE (rejets de substances dangereuses dans l'eau), opération collective, diagnostic amont (Poste N°33167) à la Direction Eau, assainissement, inscrit à la nomenclature en référence aux grades des techniciens principaux 2^{ème} et 1^{ère} classe relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : animer le plan d'action pour la réduction des micropolluants sur les bassins des stations d'épuration concernées sur le Territoire. Réaliser le diagnostic amont des stations de traitement des eaux usées urbaines qui présentent des substances significatives identifiées lors des campagnes de prélèvements RDSE provenant de différents apports possibles. Réaliser une cartographie des réseaux de collecte, des entreprises et des émissions de substances significatives. Prendre contact avec les entreprises identifiées et définir avec elles les techniques de traitements et les possibilités de mise en œuvre d'actions de réduction des émissions de substances dans le système de collecte publique.

Profil : Bac +2 technique en Eau, assainissement, traitement de l'eau, des pollutions.

Pour le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Pour le Pôle Projets et réalisations

Un emploi de gestionnaire procédures réglementaires PLU modifié en un emploi de gestionnaire de planification urbaine (Poste N°30507) à la Direction développement urbain du territoire, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des rédacteurs et techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : participer à la définition des méthodologies relatives à des analyses prospectives (analyse foncière, consommation d'espace, projections quantitatives, analyses de constructibilité...), à la mise en œuvre des analyses inhérentes à la gestion des risques naturels sur le territoire (méthode SIG...), à l'accompagnement des communes et du territoire dans la conception des projets urbains, vérifier leur applicabilité. Assurer leur traduction règlementaire dans les outils règlementaires (règlement écrit – zonage – OAP thématiques ou sectorielles).

Profil : Bac à Bac +2 dans le domaine de l'aménagement du territoire et de la planification urbaine

Pour le Territoire Istres Ouest Provence

Pour le Pôle Dynamiques urbaines et développement durable

Un emploi de chargé de mission (Poste N°25693) à la Direction de l'aménagement, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assurer l'élaboration, la gestion et le suivi des marchés publics et avenants liés aux procédures d'urbanisme. Assurer une veille juridique dans le domaine de l'urbanisme. Contribuer au lancement, au suivi et à l'approbation des politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme du Conseil de Territoire et des communes membres pour un développement durable du territoire en mode projet. Mettre en œuvre les décisions prises et garantir l'application des réglementations en vigueur.

Profil : Master II en urbanisme aménagement du territoire et du développement durable et/ou une formation supérieure en droit public et / ou un diplôme d'ingénieur et/ou une solide expérience des collectivités territoriales à un poste de responsabilité.

Un emploi de chargé de mission en rénovation urbaine (Poste N°25509) à la Direction Mission rénovation urbaine, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : piloter, aux côtés du chef de projet, le projet de renouvellement urbain de Miramas. Participer à la coordination des différentes parties prenantes, veiller au respect des engagements de chacun et à la cohérence des opérations entre elles et envers le projet global.

Profil : Bac +3, domaines souhaités urbanisme, aménagement du territoire.

Un emploi de chargé de mission rénovation énergétique (Poste N°19968) à la Direction du Développement durable, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : mobiliser les différents acteurs du territoire en priorité (particuliers, entreprises, collectivités, banques, notaires, agences immobilières, ...). Conseiller et accompagner les particuliers et collectivités pour les aider à passer à l'acte. Mettre en place, en accord avec les deux autres structures métropolitaines de rénovation énergétique, les outils et méthodes déjà existantes.

Profil : Bac +3.

Pour le Territoire Pays de Martigues

Pour le Pôle Projet de territoire

Un emploi de chef de mission du développement économique du Pays de Martigues (Poste N°32520) à la Direction Emploi, formation, insertion, économie, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : s'assurer de la bonne gestion de l'équipement dédié à l'entreprenariat « Mikado » et piloter son développement en lien avec l'association en charge de l'animation, valoriser et développer les filières économiques du Territoire, contribuer aux/piloter les projets de création/développement d'équipements en lien avec les filières, améliorer l'offre d'accueil des entreprises au sein des zones d'activités du territoire, coordonner le développement des zones d'activités économiques, coordonner l'offre d'accompagnement des porteurs de projets et créateurs d'entreprises, animer les réseaux professionnels et les relations partenariales avec les acteurs économiques, organiser les moyens, coordonner et animer les dispositifs de développement économique, assurer la promotion du territoire, valoriser l'offre de services et les ressources et encadrer une équipe.

Profil : Bac +4, Bac +5 en management Public et /ou développement économique.

Un emploi de responsable de Division Politique de la ville modifié en un emploi de chargé de mission insertion par l'activité économique (Poste N°32529) à la Direction Emploi, formation, insertion, économie, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : mettre en lien les différentes interventions en faveur de l'IAE sur le territoire, créer des liens avec les entreprises et le secteur de l'IAE sur le territoire par la création de passerelles, établir les liens avec les têtes de réseau de l'IAE et instruire les dossiers de demande de subvention dans le cadre des appels à projets lancés par la métropole (levée des freins à l'emploi repérés, accompagnement du public, économie sociale et solidaire).

Profil : Master en sociologie, accompagnement social, développement économique.

Un emploi de chef de service Développement économique modifié en un emploi de chargé de mission développement économique (Poste N°32525) à la Direction Emploi, formation, insertion, économie, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : participer à l'élaboration et à la définition de la stratégie de développement économique de la filière cinéma, audiovisuel, animation web, création jeux vidéo et des industries en transition technologique, énergétique et écologique en termes de structuration et de prospective. Participer également à la mise en œuvre des orientations stratégiques et des objectifs à atteindre, notamment en matière de projets structurants, de création d'infrastructures nécessaires au développement de l'écosystème, de développement des compétences, d'attractivité et de soutien à la créativité. Accompagner les projets multi-partenariaux et s'assurer de leur bonne exécution.

Profil : Master en développement local, économie.

Pour le Pôle Technique

Un emploi de technicien bureau d'étude réseaux humides (Poste N°32771) à la Direction des régies eau, assainissement, pluvial, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : assurer en collaboration avec les membres du bureau d'étude et sous la responsabilité du chef de service, en interne ou en externe, les études préalables et les études de conception d'un projet d'infrastructure ou de réseau. Les études sont réalisées dans le respect de la réglementation et des règles de l'art en matière technique et en prenant en compte la notion de coût global.

Profil : Bac + 2 filière technique et/ou longue expérience dans le suivi des travaux et/ou bureau d'études

Un emploi de chargé de Gestion technique maintenance des installations modifié en un emploi de responsable télégestion (Poste N°32342) à la Direction des régies Eau, assainissement et pluvial, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : développer et gérer la télégestion au sein des structures du service exploitation (Eau et Assainissement) et ses applicatifs métiers.

Profil : Bac +2 en électromécanique, Master télégestion, électromécanique.

Un emploi de responsable relevé des compteurs / raccordement des réseaux (Poste N°32276) à la Direction des régies Eau, assainissement et pluvial, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : faire réaliser les branchements eau potable et eaux usées pour les abonnés du service (particuliers, entreprises et collectivités). Piloter également l'organisation et le suivi de l'activité du secteur « relève » composé d'un responsable d'équipe et de trois releveurs. Concevoir la modernisation et la mise en œuvre d'une nouvelle technicité de télé-relève en fonction des évolutions techniques dans ce domaine.

Profil : Bac +2 électromécanique, télégestion.

Un emploi de responsable SIG – cartographie (Poste N°32287) à la Direction des régies Eau, assainissement et pluvial, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : piloter l'organisation du service, la liaison avec le SIG métropolitain, établir le contrôle des indicateurs, le déploiement des outils Carto à destination des agents et des supports techniques ArcGISPro et appli WEB. Participer activement aux différentes facettes du service Ingénierie.

Profil : Bac +2 Master I ou II souhaité en sciences techniques et environnementales.

Pour la Direction générale adjointe Commande publique, Affaires juridiques

Un emploi de conseiller juridique (Poste N°25741) à la Direction Institutionnel et Juridique, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : produire des conseils, des avis et des notes de nature juridique aux différents services de la Métropole. Aider à la décision, contrôler et sécuriser les actes. Apporter un appui juridique.

Profil : Diplôme supérieur dans le domaine juridique, Bac +3

Pour la Direction générale adjointe Culture, Sport et Stratégie environnementale

Un emploi de chargé de mission Plan de continuité des activités (Poste N°29697) à la Direction Stratégie environnementale, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : dans le cadre des missions du service prévention des risques majeurs, contribuer à la réponse opérationnelle de l'établissement en cas de crise, au développement du Plan de Continuité d'Activité (PCA) métropolitain et à sa mise à jour, à l'élaboration du Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS) métropolitain, à l'élaboration ou à la réactualisation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) des communes de la Métropole.

Profil : Master ou Diplôme d'ingénieur environnement / risques ou toute formation diplômante / expérience significative dans la gestion des risques

Pour la Direction générale adjointe Développement urbain et stratégie territoriale

Un emploi de chargé d'opération (Poste N°26481) à la Direction Aménagement durable, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : mettre en œuvre et conduire des opérations d'aménagement métropolitaines. Participer à la définition du mode de réalisation de ces opérations. Organiser et coordonner l'action des différents partenaires. Veiller à la cohérence des projets avec les différents schémas stratégiques métropolitains.

Profil : Bac +3/5 en urbanisme, aménagement, développement territorial.

Un emploi de chargé d'études connaissance du foncier (Poste N°25541) à la Direction du Foncier et du patrimoine, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assurer la mise en œuvre de la couche veille foncière et participer au suivi de l'amélioration de l'outil de saisie DIA métropolitain Cart ADS et de son interface cartographique, Arcopole Pro Cadastre. Élaborer et mettre à jour les portraits fonciers. Participer en lien étroit avec le chef de projet Observatoire foncier à la création et au développement de l'observatoire foncier métropolitain en particulier pour le PPA, pour l'analyse des marchés fonciers et immobiliers. Accompagner le service foncier et les Directions sur les besoins de développement d'outils et de productions cartographiques et la création de bases de données.

Profil : formation supérieure en géomatique / projets territoriaux / foncier.

Un emploi de chargé de mission GEMAPI (Poste N°26830) à la Direction Mer, littoral, milieux aquatiques, ports et énergie, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : participer à la mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) telle que définie par les politiques publiques. Assurer le suivi d'opérations et participer avec les acteurs EPAGES à la mise en œuvre des opérations programmées en rivière et au suivi de marchés publics et/ou de travaux (confortements, aménagements de berges, ...). Sur le volet foncier, assurer le lien avec le service foncier sur les acquisitions autour des projets GEMAPI.

Profil : Diplôme de formation supérieure avec une spécialisation et des compétences opérationnelles dans les secteurs de la gestion des milieux aquatiques, législation de l'eau, écologie, marchés publics.

Un emploi de chargé de mission marchés publics (Poste N°26980) à la Direction Ressources, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : mettre en place et assurer le suivi des marchés publics, des conventions et des délégations de service public.

Profil : formation supérieure en Droit avec une spécialisation en marchés publics.

Un emploi de chef de service RH logistique (Poste N°26990) à la Direction Ressources, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : piloter, coordonner et animer l'activité du service ressources humaines et logistique pour l'ensemble des Directions de la DGA et du Pôle Valorisation Développement Urbain.

Profil : formation supérieure en Droit / Administration publique / gestion territoriale.

Un emploi de chargé de mission (Poste N°27146) à la Direction Stratégie et cohérence territoriale, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : accompagner les services dans l'élaboration et le suivi des dossiers transversaux de la Direction. Porter des dossiers à l'échelle métropolitaine en appui des services. Appui à la coordination avec la DGA en l'absence du Directeur. Mettre en place des outils de coordination de la compétence urbanisme à l'échelle métropolitaine, et les animer dans un contexte de réorganisation.

Profil : Bac +5 en urbanisme, aménagement, développement territorial.

Un emploi de chargé d'études en développement local (Poste N°27181) à la Direction Stratégie et cohérence territoriale, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : capitaliser, valoriser et analyser les données, pour développer des fonctions d'observation et d'anticipation en lien avec les directions métiers de la DGA. Contribuer à la connaissance du territoire métropolitain, par la production de bases de données statistiques spatialisées.

Profil : Bac +3 / 5 en développement local, sciences économiques et sociales ou statistiques.

Pour la Direction générale adjointe Finances et budget

Un emploi d'analyste patrimoine et programmation (Poste N°28267) à la Direction Stratégie financière et budget, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et rédacteurs territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique A et B.

Description des missions : assurer le traitement de l'intégration des mouvements annuels dans le patrimoine (Actif, Passif). Travailler en binôme et secondar le cadre référent sur le patrimoine, la production budgétaire et la programmation. Être le référent et l'interlocuteur privilégié des Directions Générales Adjointes dont il a la charge. Être l'interlocuteur des autres DGA par polyvalence et en fonction des besoins. Porter assistance auprès des directions dans l'accomplissement de leurs missions.

Profil : Bac à Bac +3 dans les domaines de la gestion comptable, droit public et finances publiques. Expérience souhaitée.

Un emploi de chargé de mission dette garantie (Poste N°27999) à la Direction Stratégie financière et budget, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et rédacteurs territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique A et B.

Description des missions : Suivre la dette garantie de la Métropole. Instruire les demandes de garanties d'emprunt. Concevoir et fiabiliser les tableaux de bord de suivi et la base de données sur le logiciel de gestion des garanties d'emprunt. Procéder aux vérifications et visas préalables des projets de délibérations portant sur les garanties d'emprunt.

Profil : Bac à Bac +3 dans les domaines de la gestion comptable, droit public et finances publiques. Expérience souhaitée.

Un emploi de responsable de division fiscalité des activités transports (Poste N°18957) à la Direction Stratégie financière et budget, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : manager les enquêteurs fiscaux concernés, assurer l'analyse et l'optimisation de la fiscalité et participer à la gestion des risques financiers.

Profil : Master II en fiscalité et patrimoine ou finances locales ou Droit des collectivités territoriales.

Pour la Direction générale adjointe Innovation numérique Systèmes d'informations

Un emploi de chef de projets informatiques (Poste N°28602) à la Direction des études et du développement du SI, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des ingénieurs, ingénieurs en chef et attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : piloter des projets informatiques à destination des maîtrises d'ouvrage dans les domaines relevant de la compétence du service. Assister la maîtrise d'ouvrage opérationnelle, conduire des projets d'informatisation, organiser le maintien en condition opérationnelles des applications, produire des indicateurs de pilotage, de suivi et d'évaluation.

Profil : Diplôme requis Bac +3 minimum à Bac +5

Pour la Direction générale adjointe Mobilité, Déplacement, Transport, Espace public et Voirie

Un emploi de chargé de gestion sécurité (Poste N°32794) à la Direction de proximité Est, Qualité, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : mettre en œuvre la démarche sécurité de la Métropole sur l'ensemble des réseaux de transport. Secondar le chef de service dans la mise en œuvre opérationnelle des mesures auprès des exploitants, des Directions de proximité et des partenaires institutionnels (Préfecture de Police, DDSP, Gendarmerie, Polices Municipales)

Profil : diplôme de niveau II dans le domaine de la gestion du transport public de voyageurs.

Pour la Direction générale adjointe des Ressources Humaines

Un emploi de conseiller de prévention (Poste N°26066) à la Direction Accompagnement et qualité de vie au travail, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des rédacteurs et techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : participer à la mise en œuvre de la politique en matière de prévention des risques professionnels et des projets contribuant à la Qualité de Vie au Travail.

Profil : Niveau Bac

Un emploi de gestionnaire recrutement modifié en un emploi de conseiller recrutements mobilités (Poste N°26037) à la Direction Recrutements et carrières, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : piloter l'ensemble des procédures de recrutement confiées et coordonner les actions en matière de carrière, santé et paie menées pour son pôle.

Profil : Bac +3

Article 4 : Création d'emplois non permanents à temps complet

Est approuvée la création de 66 emplois non permanents à temps complet pour un accroissement temporaire d'activité au sein de la Métropole Aix-Marseille-Provence, dans les conditions prévues à l'article L. 332-23 du Code Général de la Fonction Publique.

Ces emplois ne peuvent être exercés que 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois.

La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des emplois et au régime indemnitaire y afférent, en tenant compte des éléments suivants :

- Fonctions exercées ;
- Qualification requise pour leur exercice ;
- Qualification détenue par l'agent ;
- Son expérience professionnelle.

Il est proposé de créer les emplois non permanents suivants :

Pour les besoins temporaires des services

- Cinq emplois d'attachés territoriaux et cinq emplois d'ingénieurs territoriaux,
- Cinq emplois de rédacteurs territoriaux et cinq techniciens territoriaux,
- Cinq emplois d'adjoints administratifs territoriaux et cinq emplois d'adjoints techniques territoriaux.

Pour les Territoires du Pays d'Aix, du Pays Salonais et du Pays de Martigues

L'harmonisation des temps de travail des métiers de la propreté et de la collecte a permis de poser un cadre défini et de mettre en place des nouveaux temps de travail et des cycles. La première étape de mise en œuvre consiste à adapter les objectifs de collecte avec les nouveaux cycles de travail à effectif constant.

Afin de pallier les difficultés rencontrées par trois territoires et ainsi maintenir la continuité de service le temps de mettre en œuvre cette organisation plus adaptée, il est proposé la création de 28 postes non permanents à temps complet pour accroissement temporaire d'activité, inscrits à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique C, dont l'affectation est opérée comme suit :

- 15 postes pour le Territoire du Pays d'Aix,
- 5 postes pour le Territoire du Pays Salonais,
- 8 postes pour le Territoire du Pays de Martigues.

Pour le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Pour le Pôle Projets et réalisations

Six emplois de chargé de mission urbanisme rattachés au Chef de service Planification urbaine de la Direction Aménagement du territoire, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : aide à la gestion de l'enquête publique sur le PLUi, réception du public en communes, aide à la consultation des pièces du PLUi, géolocalisation de la parcelle, explication des règles applicables, aide à la rédaction des doléances pour la population, accompagnement du commissaire enquêteur, synthèse et suivi des doléances à l'enquête auprès de l'équipe territoire, premier traitement de la demande, re-matérialisation et dématérialisation des doléances pour versement au dossier d'enquête, etc.

Profil : Master I ou II dans le domaine de l'urbanisme et/ou aménagement du territoire

Pour la Direction générale adjointe Développement urbain Stratégie territoriale

Un emploi de chargé de mission structuration des achats à la Direction Ressources, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : recenser, analyser et créer des accords-cadres métropolitains permettant de répondre avec efficacité et réactivité à l'ensemble des besoins en terme d'entretien et de travaux Bâtiments, faire évoluer les pratiques d'achat.

Profil : formation supérieure (Bac +5) avec des connaissances solides des marchés et des finances publiques et une bonne appréhension des problématiques bâtementaires.

Pour la Direction générale adjointe Mobilité, Déplacement, Transport, Espace public et Voirie

Un emploi de chargé de mission ZFE à la Direction agendas, programmation et mobilité durable, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : coordonner la réflexion et l'étude de préfiguration pour l'instauration d'une Zone à Faibles Émissions métropolitaine couvrant la majeure partie de la population de la Métropole.

Profil : Master II ou diplôme d'ingénieur, Environnement, Développement Durable, les Transports et la mobilité

Article 5 : Création d'emplois non permanents à temps complet

Est approuvée la création de huit emplois non permanents pour permettre le recrutement dans le cadre de contrats de projet (en application des articles L.332-24 à L.332-26 du Code Général de la Fonction Publique).

En application de l'article L. 332-24 du Code Général de la Fonction Publique, les collectivités territoriales peuvent désormais, pour mener à bien un projet ou une opération identifiée, recruter un agent sous contrat dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération.

Le contrat est conclu pour une durée minimale d'un an, et d'une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans. Le contrat peut être renouvelé pour mener à bien le projet dans la limite de ces six années.

La procédure de recrutement sous contrat de projet doit respecter la procédure prévue pour les emplois permanents, fixée par le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019, et fait l'objet d'une déclaration de vacance d'emploi.

Pour le Territoire Marseille Provence

Pour le Pôle Valorisation et développement urbain

Dans le cadre de la préparation de l'accueil des JO 2024 sur le territoire métropolitain et en vue de préparer la collectivité et les professionnels exerçant des activités économiques sur le domaine public maritime à recevoir cet évènement, et parallèlement d'assurer l'accueil et l'organisation de la réception des équipes internationales sur le site du Frioul, il apparait nécessaire de mettre en place un mode projet transversal et pluridisciplinaire à la préparation de cet évènement majeur.

Il est impératif de recevoir les équipes internationales dans les meilleures conditions possibles sur le domaine portuaire, en étant le référent des fédérations internationales, responsable du site et du dispositif dédié au JO 2024 sur le Frioul.

L'organisation des JO en 2024 sur le domaine maritime des Ports de plaisance, et l'engagement de la Métropole à accueillir les équipes internationales durant leur préparation (printemps 2022), nécessite la mise en œuvre d'un service de qualité et adapté.

Aussi, il est proposé la création d'un emploi non permanent pour permettre le recours à un contrat de projet de catégorie A, pour une durée de 3 ans (2022-2024).

Un emploi de chargé de mission JO – Ports à la Direction de l'environnement et des ports de plaisance, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emploi des attachés et ingénieurs territoriaux, relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : Participer au pilotage, de façon transversale et pluridisciplinaire, à la préparation des JO 2024 sur le domaine maritime et notamment l'accueil des équipes sur le domaine portuaire et sur le site du Frioul. Analyser la faisabilité technique et opérationnelle des événements et des conditions d'accueil proposés par des organisateurs externes, en lien avec la direction des ports. Coordonner l'accueil, les plannings, les réservations d'occupation des équipes. Être le correspondant de tous les intervenants externes : organisateurs, clubs, sociétés nautiques, délégataires, communes d'accueil.

Profil : Formation supérieure dans le domaine de l'animation sportive, du développement local et/ou de l'évènementiel. Expérience significative dans la préparation et le pilotage d'évènements sportifs de grande ampleur. Connaissance du milieu nautique et permis bateau exigés. Pratique courante de la langue anglaise.

Forte disponibilité – travail les week-ends et jours fériés.

Pour le Territoire du Pays Salonais

Pour le Pôle Développement urbain

Dans le cadre des différents Plans de Prévention des risques Technologiques (PPRT) approuvés il y a quelques années au sein de la Métropole Aix-Marseille-Provence, les dispositifs fonciers et travaux correspondants vont être initiés au cours de l'année à la suite de la mise en signature récente des conventions et délibérations. Cependant, la rédaction et préparation des plans a été réalisée par une équipe différente et la mise en place des dispositifs fonciers et travaux doit être désormais menée par le territoire du Pays Salonais ne possédant pas l'effectif nécessaire pour la prise en charge de cette nouvelle mission.

Il en est de même pour le PIG (programme d'intérêt général) 3 qui doit être lancé au cours de l'année 2022. À l'issue des dispositifs 1 et 2, l'agent du territoire initialement affecté sur cette mission a rejoint une autre équipe pour mener d'autres missions.

Ces deux dispositifs nouveaux pour le territoire nécessitent l'appui d'un expert habitat, s'agissant de dispositifs dont la durée est volontairement restreinte sur une période de 5 à 6 ans, le contrat de projet est parfaitement adapté.

Le candidat recruté aura donc en charge les missions relevant du PPRT et du PIG 3.

Un emploi de chargé de mission PIG / PPRT / DAP3 à la Direction Aménagement du territoire, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : Sous l'autorité du directeur aménagement du territoire, le chargé de mission PIG/PPRT/DAP-3 aura pour fonction de suivre le programme d'intérêt général ainsi que les différents Plans de Prévention des risques Technologiques (PPRT). Il assure une pré-instruction des demandes de LLS du secteur public géré dans le cadre des délégations d'aides à la pierre Il assurera le suivi administratif ainsi que l'animation des dispositifs auprès des partenaires financeurs ainsi que des demandeurs. Il vient également en appui administratif concernant l'élaboration du PLH.

Profil : niveau Bac +5 en urbanisme, aménagement, développement territorial.

Pour la Direction générale adjointe Développement urbain Stratégie territoriale

Le programme « Petites villes de demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Il a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

Le programme a été lancé le 1^{er} octobre 2020 par Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (l'ANCT), au plus près du terrain et des habitants grâce à ses délégués territoriaux, les préfets de département, le programme bénéficie de la forte mobilisation de plusieurs ministères, de partenaires financeurs (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe) et de l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'Association des Petites Villes de France (APVF). Il s'inscrit dans l'Agenda rural. Au travers de « Petites villes de demain », l'État et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans certains territoires.

Dans le cadre de « Petites Villes de Demain (PVD) », l'ANCT a retenu six communes de la Métropole Aix-Marseille-Provence. La Métropole s'est engagée à accompagner les six communes du programme PVD, tout d'abord pour la conception des conventions d'adhésions qui ont été signées le 19 juillet 2021. Pour la suite du programme, la Métropole en accord avec les communes, va recruter deux chefs de projets pour élaborer aux côtés des communes les projets de territoire, les plans d'actions et leur mise en œuvre. Ainsi, la Métropole pourra bénéficier d'une subvention auprès de l'ANCT pour le financement de ces deux postes de chefs de projet à hauteur de 75% du coût annuel par poste.

Un emploi de chef de projet petites villes de demain à la Direction Aménagement durable, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : piloter et animer les projets de revitalisation des communes de Lambesc, La Roque d'Antheron et Trets retenues dans le programme « Petites Villes de Demain ». Coordonner la conception ou l'actualisation des projets de territoire. Définir la programmation et coordonner les actions et opérations de revitalisation prévues dans les projets de revitalisation. Appuyer et conseiller les instances décisionnelles communales ou/et intercommunales engagées dans le projet. Entretenir des liens étroits avec les partenaires locaux (dont les représentants des partenaires nationaux), qu'ils soient publics, associatifs ou privés. Valoriser et capitaliser la démarche sur le territoire métropolitain notamment dans le cadre de « Envie de Ville ».

Profil : Bac +5 en urbanisme, aménagement, développement territorial.

Un emploi de chef de projet petites villes de demain à la Direction Aménagement durable, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : piloter et animer les projets de revitalisation des communes de Port Saint Louis du Rhône, Senas et Berre retenues dans le programme « Petites Villes de Demain ». Coordonner la conception ou l'actualisation des projets de territoire. Définir la programmation et coordonner les actions et opérations de revitalisation prévues dans les projets de revitalisation. Appuyer et conseiller les instances décisionnelles communales ou/et intercommunales engagées dans le projet. Entretenir des liens étroits avec les partenaires locaux (dont les représentants des partenaires nationaux), qu'ils soient publics, associatifs ou privés. Valoriser et capitaliser la démarche sur le territoire métropolitain notamment dans le cadre de « Envie de Ville ».

Profil : Bac +5 en urbanisme, aménagement, développement territorial.

La Métropole est en cours de contractualisation avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbain (l'ANRU) et l'Agence Nationale de l'Habitat (l'ANAH) pour la mise en œuvre de nouveaux projets de renouvellement urbain à Marseille sur la période 2022-2032, comportant neuf projets d'intérêt national et cinq projets d'intérêt régional.

Dans ce cadre, la DGA Développement urbain et stratégie territoriale (DUST) porte l'ensemble de ces projets dans un rôle d'ensemblier ainsi que leur contractualisation avec les deux agences nationales. La Direction opérationnelle de l'habitat et notamment la mission renouvellement urbain (MRU) assure, au sein de la DUST le pilotage des NPNRU confiés, pilote les futures concessions d'aménagement, et assure le suivi administratif et financier des conventions ANRU.

Pour mener à bien ces projets, l'ANRU et l'ANAH ont mis en place un financement spécifique des postes pour les collectivités. Le financement de ces postes est acté, pour l'ANRU, dans la convention cadre métropolitaine.

Un emploi de chef de projets renouvellement urbain à la Direction opérationnelle de l'habitat, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emploi des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description du poste : piloter l'élaboration et l'atterrissage des projets de renouvellement urbain qui sont confiés ainsi que leur montage technique, opérationnel et financier, dans un rôle d'ensemblier. Piloter les concessions d'aménagement nécessaires à la mise en œuvre du projet. Être l'interlocuteur principal des acteurs, au niveau technique, organiser et animer l'instance de coordination opérationnelle. Garantir la cohérence des actions conduites par les partenaires avec les objectifs du projet. Être l'interlocuteur du chargé de mission territorial de l'ANRU pour les projets dont il a la charge. Collaborer étroitement avec le chef de projet de la politique de la ville. Assurer le suivi administratif et financier des opérations financées dans le cadre du projet, en particulier via la plateforme extranet de l'ANRU (IODA), coordonner l'ensemble des maîtres d'ouvrages concernés par le projet et participer aux reporting globaux. Préparer, en lien avec le responsable de la mission, les instances de suivi, de pilotage et d'arbitrage nécessaires à chaque étape du projet.

Profil : formation supérieure (Bac +5, architecte / urbaniste, sciences humaines, ingénieur), solides connaissances des champs d'application de l'aménagement et de l'habitat, des acteurs et des métiers de l'aménagement, du fonctionnement et du contexte des copropriétés, des méthodes d'analyse, de synthèse et de diagnostic. Maîtrise des outils de planification et d'aménagement urbain, des modalités de financement d'un projet urbain et d'habitat.

Deux emplois de chargé d'opérations renouvellement urbain et habitat à la Direction opérationnelle de l'habitat, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emploi des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description du poste : assurer la conduite des opérations de renouvellement urbain, d'amélioration de l'habitat ancien et d'aménagement définies par les politiques publiques concourant à la mise en œuvre d'un projet de renouvellement urbain sur des secteurs d'habitat ancien et de tissus constitué.

Profil : formation supérieure (universitaire, ingénieur, architecte, Master II en aménagement, habitat, développement urbain...), solides connaissances des champs d'application de l'aménagement et de l'habitat, des acteurs et des métiers de l'aménagement, du fonctionnement et du contexte des copropriétés, des méthodes d'analyse, de synthèse et de diagnostic. Maîtrise des outils de planification et d'aménagement urbain, des modalités de financement d'un projet urbain et d'habitat.

Pour la Direction générale adjointe Finances et budget

Créée en Février 2020, la Mission Ingénierie financière intervient, avec une équipe particulièrement resserrée, en support des directions opérationnelles en vue d'apporter son expertise technique financière sur des projets à enjeux financiers pour la Métropole (modélisations, scénarios de montage des contrats, analyses des modalités de rémunération, ...). La montée en puissance de l'activité Ingénierie financière au cours de ces derniers mois appelle à s'interroger sur les ressources à déployer pour permettre de tenir le plan de charge défini, notamment dans le domaine de la mobilité, dont les enjeux financiers pour la Métropole sont incontestables.

Au vu des enjeux financiers prioritaires en termes de transport et de la situation du Budget Annexe Transport, l'accompagnement pour la maîtrise des éléments financiers est incontournable pour assurer la soutenabilité financière du Budget Annexe.

Pour l'heure, la Mission Ingénierie Financière est composée d'un effectif minimum de deux cadres, auxquels s'ajoute une ressource non pérenne, un stagiaire. Ce calibrage n'est pas suffisant au vu des enjeux précités. Ainsi, la montée en puissance de l'activité comme le plan de charge à venir rendent nécessaires, pour tenir les objectifs rattachés à la maîtrise des enjeux financiers de la Métropole, la création d'un poste d'analyste financier, dont l'intervention pourrait se concentrer sur le portefeuille transports.

Un emploi d'analyste financier – Transport à la Direction Recettes, ingénierie financière, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assurer l'analyse, le conseil, l'optimisation et le suivi de projets en termes d'ingénierie financière, dans le domaine d'activité des transports, en coopération avec la DGA Mobilité. Diplôme : Bac +5

Article 6 : Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE)

Est approuvé le principe d'accueil d'un doctorant en convention industrielle de formation par la recherche pour la DGA Développement économique emploi et attractivité / Direction de l'innovation et de l'enseignement supérieur recherche.

En application des dispositions des articles D1242-3 et des D1242-6 du Code du Travail, la Métropole Aix-Marseille-Provence envisage le recrutement d'un doctorant dont le projet de thèse vise à étudier la dimension relationnelle comme levier de légitimité des écosystèmes entrepreneuriaux, en s'appuyant sur le cas de l'écosystème d'innovation de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Depuis plus de vingt ans, les politiques publiques se sont « missionnées » pour structurer un terrain fertile à l'innovation, en investissant massivement, en diffusant une culture d'entreprendre et en accélérant les transferts de connaissances, tout en privilégiant un ancrage territorial fort. Aujourd'hui, le développement de coopérations avec les différents acteurs de la recherche et de l'innovation – parfois en compétition et en concurrence - devient un enjeu fondamental et même politique. Les écosystèmes entrepreneuriaux rassemblent en leur sein une multitude d'acteurs hétérogènes et pourtant interdépendants. Le territoire métropolitain Aix-Marseille-Provence ne fait pas exception avec un écosystème d'innovation de plus en plus dense et diversifié. En dépit d'engagements importants en matière d'innovation de la part de la puissance publique comme des acteurs privés, du rayonnement de ses entreprises historiques et de la position géographique stratégique dont bénéficie le territoire, il semble exister un décalage entre une volonté affichée pour structurer un écosystème entrepreneurial et le caractère encore diffus et foisonnant de cet écosystème. Pour toutes ces raisons, il est important de mieux comprendre comment fonctionne cet écosystème d'innovation et sa légitimité à porter cet ambitieux projet, en identifiant ses acteurs, leurs représentations et leurs interactions pour développer de l'innovation.

Afin de répondre à ces interrogations, une thèse de type monographie sera réalisée avec un ancrage terrain, en s'appuyant sur une étude de cas dynamique et longitudinale de l'écosystème d'innovation de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Du fait de sa durée de trois années, le doctorant CIFRE permettra d'élaborer et de mettre en place un projet conséquent sur le long terme.

La recherche reposera sur une démarche qualitative, issue d'une collecte de données mixtes. À travers le prisme de l'analyse des réseaux sociaux (au sens des interactions entre groupes sociaux), l'ensemble de ces données permettra non seulement de décrire les réseaux et les chaînes relationnelles en jeu au sein de l'écosystème métropolitain mais également de comprendre leur impact sur son processus de légitimation depuis sa création. La thèse s'inscrira également dans la recherche académique sur la légitimité des écosystèmes entrepreneuriaux.

Sous réserve de la validation de la demande de CIFRE par l'ANRT (Association Nationale de Recherche Technologique), la Métropole Aix-Marseille-Provence confiera à ce doctorant une mission visant à participer à la construction d'un observatoire de l'écosystème d'innovation et d'un référentiel d'évaluation des performances individuelles et collectives des acteurs qui le composent via un contrat de trois ans, sur la base de l'article L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique, Conformément à la réglementation, la rémunération de ce doctorant ne sera pas inférieure à 23 484 euros bruts annuels, et sera fixée en référence à la rémunération brute annuelle moyenne appliquée par la Métropole de 35 000 euros bruts annuels.

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, ou son représentant, est autorisé à signer la convention avec l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT), le contrat de collaboration avec le laboratoire de recherche, ainsi que tous documents afférents à ce dispositif.

Article 7 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Métropole - chapitre 012.

Cette proposition mise aux voix est adoptée

Certifié Conforme,
La Présidente de la Métropole
Aix-Marseille-Provence

Martine VASSAL